



14ème législature

Question N° : 99523	De M. Frédéric Lefebvre (Les Républicains - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > Français de l'étranger	Tête d'analyse > revendications	Analyse > consultation numérique participative.
Question publiée au JO le : 04/10/2016 Réponse publiée au JO le : 04/04/2017 page : 2625 Date de changement d'attribution : 07/12/2016		

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les relations entre les Français établis hors de France et l'administration française. M. le député a organisé une grande consultation numérique participative des Français d'Amérique du Nord sur leurs attentes en tant qu'expatriés. Il ressort de cette consultation que nos compatriotes expatriés souhaitent que soient recensées les initiatives françaises locales, d'une part, à travers un site Web qui recense toutes les initiatives françaises dans une ville ou une région donnée, et qui permette aux nouveaux arrivants de rencontrer facilement d'autres compatriotes et, d'autre part, par la création d'une liste compilée des groupes, pages ou listes de diffusion régionaux ou locaux existants sur Facebook, LinkedIn, Tweeter et autres réseaux sociaux généralistes de grande ampleur. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette suggestion.

Texte de la réponse

Les sites internet de nos ambassades et consulats publient les coordonnées et les liens utiles vers les sites des associations de Français, des Instituts français, des chambres de commerce, des alliances françaises et des représentants élus de la communauté française. Par l'intermédiaire de leurs réseaux sociaux, les ambassades et consulats informent largement leurs abonnés des événements pouvant intéresser les communautés françaises, francophones et francophiles. Il ne relève pas du rôle des services consulaires de faire la promotion de groupes, pages ou listes de diffusion sur les réseaux sociaux, autrement que par le partage et la retransmission de publications ponctuelles dont le contenu est connu.